N. XII.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU SAMEDI 11. FEVRIER 1758.

De Livourne, le 6. Janvier.

Les Troupes du Grand Duché de Toscane ont reçu ordre de se tenir prêtes à marcher vers l'Allemagne. On va travailler en même tems à en faire une augmentation de 5 à 6000 hommes, ce qui doit s'éxécuter avec toute la diligence possible.

De Paris, le 21. Janvier.

L'on assûre pour certain, la nomination de M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, pour Generalissime des Troupes du Roy en Allemagne. Il fait faire ses équipages, & partira incessamment pour mettre en éxécution le plan de la Campagne, dont on est actuellement occupé, & qui à la pluralité des voix a été considerablement changé, & sera tout autre, que celui de l'année derniere. Il paroit en particulier decidé, que nôtre Contingent de 24000 hommes passera en Bohéme, aux ordres de M. le Prince de Soubise. Il se tient de frequentes conférences chez M. le Maréchal de Belleisle, entre lui, Mrs. de Contades & de Chevert Lieutenants-Generaux, & plusieurs autres, pour changer la forme de l'Infanterie Françoise, & dans la reforme faire un sort plus heureux à l'Officier, & procurer quelques douceurs au Soldat. Le Ministére a donné ses ordres pour complé-er sans delai tous les Régiments, dont le fond est en Allemagne, afin de se présenter en forces au printems prochain.

Le Roi a donné ordre, que l'on accordat à ses Troupes en Allemagne, un sol de plus par jour & une livre de viande pour chàque Soldat, dans les occasions où elles seront emploiées à des expéditions, pendant l'hiver. Quoique la nouvelle d'une entreprise sur Madras n'ait été regardée que comme un simple bruit, il y a ici des gâgures, qu'elle se vérifiera.

De Londres, le 20. Janvier.

Les Communes en Grand Committé considérerent les moiens de remédier à la cherté des Grains, & renvoiérent au 26. les ultérieures délibérations sur ce sujet.

Aujourd'hui, la Chambre, en conséquence du Messagé du Roi, a accordé 100. mille Livres Sterling à titre de Subvention extraordinaire pour l'Armée Electorale de Hannovre.

L'affaire du Lieutenant Général Mordaunt, aïant été portée au Conseil le 10. au soir, y fut débattuë en présence du Roi. Et, après une mure déliberation, Sa Majesté résolut d'approuver l'avis du Conseil de Guerre sur ce sujet : De sorte que ce Général a été unanimement & honorablement acquité. Cette décision lui aïant été d'abord signifiée, il se rendit tout de suite à S. James, pour en remercier le Roi.

De Leipsig, le 20. Janvier.

Les Etats de cet Electorat viennent d' être convôquez en cette Ville, pour délibérer sur les demandes du Roi de Prusse, qui consistent en ces 3 points: I. La livraison de 18 mille hommes de recruës. II. Le payement en avance d'une année des revenus du païs. III. Une subvention extraordinaire de 800 mille écus. La Ville de Leipsig en devra fournir une partie.

De Vienne, le 1. Fevrier.

Le Duc des Deux-Ponts a été nommé Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice Reine, & le Prince de Hohenzollern Général de Cavalerie.

Suivant les nouvelles de Silesie, il y a de fréquentes Escarmouches du côté de Troppau. Un Maréchal des Logis du Régiment de Karoly a dernierement poursuivi jusque dans les Fauxbourgs de cette Ville une trentaine de Houssars Prussiens ; mais s'étant laissé emporter par trop d'ardeur & étant resté trop longtems dans ces Fauxbourgs, 200 Houssars ennemis lui ont coupé la retraite : il s'est néamoins fait jour avec sa petite Troupe, mais s'étant embarassé dans les neiges il a été fait prisonnier avec quelques Soldats.

Les Prussiens sortirent aussi de Troppau le 24, avec de l'Infanterie & 4 pieces de canon: & il y eut un combat assez vif aux environs de Kreutzendorff ou commandoit le Major du Régiment de Karoly; nous y avons eu un Houssart tué, & 4 hommes & 4 chevaux blessés. On ignore la perte de l'Ennemi, mais il a ramené à Troppau 6 charriots chargés de blessés.

Le Prince de Lobkowitz, que le Général Sprecher avoit envoyé au Roi de Prusse, pour régler la Capitulation de Breslau, & qui a obtenu de S. M. Pr., dont il est prisonnier, la permission de se rendre ici sur la parole, a eu l'honneur de rendre compte a L. M. Imp. d'un entretien que ce Monarque a eu avec lui, concernant les moyens de ramener les choses à des termes de pacification. S. M. Pruss. a, dit-on, fait connoître, qu'Elle y étoit très-disposée, pour peu que l'on voulût s'entendre sur le fond des choses qui avoient occasionné les troubles. Mais il ne paroit pas, que l'ouverture donnée par le Prince de Lobkowitz ait été jugée de nature à pouvoir produire aucun éffét ; surtout à cause des considérations suivantes ; que l'Imperatrice étant la partie lezée, doit trouver dans l'accommodement les satisfactions & les suretez necessaires ; que son Allié le Roi de Pologne Electeur de Saxe, doit être dedommagé de tout ce qu'il a injustement souffert ; que les autres Etats de l'Empire, qui se trouvent dans le même cas, doivent pareillement être indemnisez, & qu'en outre, S. M. Imp.

eſt fermement déterminée de n'admettre aucune propoſition de Paix que conjointement avec ſes Alliez, auxquels Elle eſt étroitement unie, & ſans le concours deſquéls Elle n'entrera dans aucune négociation. Le Prince de Lobkowitz n'aïant obtenu congé que pour quelques jours, viènt de repartir, & doit ſe rendre à Berlin, lieu qui lui a été preſcrit pour ſon ſéjour comme priſonnier. Ce Prince eſt extrémement connu à la Cour de Pruſſe, où il a paſſé un tems conſidérable pendant que les deux Cours paroiſſoient en bonne intelligence.

L'Imperatrice aïant fait faire à Veniſe un emprunt conſidérable, la ſomme qui y a été négociée vient d'être remiſe ici depuis peu de jours. Quelques riches particuliers des Etats-Hereditaires & de la Lombardie ſe ſont auſſi préſentés pour avancer de groſſes ſommes à Sa Maj. Imp., moyennant certaines hipothèques qui peuvent aiſément leur être engagées.

De Breme, le 18. Janvier.

Le Général de Hardenberg, aïant délogé le 11 de ce mois, de Burgh, de Vogelſack, & de Ritterhude, les Détachemens François, par leſquels ces poſtes étoient occupez, ce qui fut accompagné d'une eſcarmouche aſſez vive, le Public en inféra, que ces détachemens alloient ſe retirer de l'Aller, & que le territoire de Breme ſeroit libre. L'évenement en a décidé tout autrement. Le Duc de Broglie aïant ramaſſé les Troupes qui étoient à Ottersbourg, à Rothenbourg, & dans les environs, ſe préſenta le 15. de ce mois, au ſoir, devant cette Ville, dont il exigea, qu'on lui ouvrit les portes, avec menace, en cas de refus, d'avoir recours aux extrêmitez, & de faire porter aux habitans la peine de leur reſiſtance. On députa à ce Général, pour le prier d'attendre du moins juſqu'au lendemain matin. Pas une minute, répondit il, les ordres du Maréchal de Richelieu ſont formels; ils ne ſouffrent point de délai, & je vais me procurer les moyens d'entrer dans la Ville. En effet, il fit avancer du canon vers l'enceinte de cette Ville, & faire des diſpoſitions pour franchir le foſſé, eſcalader les murailles, & forcer les portes. Les choſes étoient dans cette ſituation à 11 heures du ſoir, quand le peuple, rempli d'inquiétude & de perplexité, ſupplia les Magiſtrats d'ouvrir les portes aux François, plûtôt que d'expoſer Breme à être pris par éſcalade. On envoya donc dire au Duc de Broglie, qu'on l'admettroit dans la Ville: & en éffét, les François y entrérent à minuit, après que ce Général eût donné parole poſitive, qu'il ne ſeroit rien entrepris contre les droits, les prérogatives, la Religion, le commerce des habitans, leur Liberté, ou contre les priviléges de la Régence.

De Ratisbonne le 27. Janvier.

Le Baron de Mackau Miniſtre de Roi T. C. à la Diette de l'Empire, a donné à la plus part des Envoyés qui y reſident, une Déclaration qui contient en ſubſtance.

„ Que le Roi ſon Maître a réſolu de „ faire éxaminer avec l'attention la plus „ ſcrupuleuſe les Informations qui pourront être delivrées à ſes Généraux ou „ Intendants des Armées touchant les „ excès que l'on prétend avoir été „ commis par les Troupes de S. „ M. tant dans les Egliſes Proteſtantes qu' „ envers les Miniſtres qui les dirigent, „ afin d'en donner en cas de réalité une „ juſte ſatisfaction, & d'en punir les au„ teurs: Que les ordres ont été donnés „ de même, pour empêcher à l'avenir „ tous excès qui peuvent avoir été com„ mis peut-être par des marodeurs & „ faute d'avoir obſervé la diſcipline mili-

„ taire; qu'enfin quant à ce qui concer-
„ ne les livraisons faites par les Etats
„ de l'Empire, Sa Majesté avoit déja
„ pris des mesures propres à donner éga-
„ lement satisfaction à ce sujet, qu'une
„ partie même de ces livraisons étoit
„ déja payée, & que S. M. esperoit pour
„ l'avenir avoir prévenu à cet égard tout
„ sujet de plainte.

M. de Mackau a en même tems assuré M. M. les Envoyés, que le Roi son Maître en sa qualité de Garant de la Paix de Westphalie redoubleroit ses efforts pour maintenir dans leurs Droits les trois Réligions que l'on professe en Allemagne.

De Hildesheim, le 21. Janvier.

Un Corps de Troupes Hannovriennes ayant eu des vuës sur la Ville de Bremen afin de se rendre par là Maître du Bas-Weser, & de pouvoir inquieter la partie gauche des Quartiers des François, Mr. le Duc de Broglie detaché par Mr. le Maréchal Duc de Richelieu, après la requisition préalable, a mis Garnison dans cette Ville, pour faire avorter le dessein des Hannovriens; le tout s'est passé avec ordre. Quelques personnes de la populace, la plus part Bateliers, ayant tenté d'exciter des Mouvemens, le desordre fut d'abord appaisé, & la Ville de Bremen n'en jouit pas moins d'une parfaite tranquillité.

Le Duc de Broglie a donné au Magistrat les assûrances les plus formelles, qu'on ne porteroit aucune atteinte, ni aux Privileges, ni aux libertés, ni à la Réligion.

Les nouvelles, que l'on reçoit du Duché de Mecklenbourg, confirment de plus en plus, les vexations exorbitantes que les Prussiens y font ; outre l'extrême quantité de grains, de fourage, & d'autres vivres, qui passe de beaucoup toute la possibilité & toutes les facultés du Païs, on demande plusieurs Milliers de Recruës, & deux Millions & demi d'Ecus d'Allemagne payables dans un mois à titre de contributions. Ces procedés ne tendent pas à moins, qu'à ruiner de fond en comble un Etat libre de l'Empire.

De Hambourg, le 21. Janvier.

On apprend de Carlshaven, qu'il y est depuis peu arrivé un Bâtiment Prussien ayant à bord quelques Troupes & beaucoup de munitions de guerre venant de Königsberg & de Pillau, & qui doivent être transportées à Collberg. Ces avis joints à ceux que l'on a de Dantzig, & qui portent que les Troupes Russiennes ont de nouveau penetré bien avant dans la Prusse font croire qu'elles ne tarderont pas de s'en emparer totalement.

Les lettres de Hannovre portent, qu'il y arrive continuellement quantité de Recruës pour compléter les Régiments Allemands qui sont au service du Roi T. C.

Le Duc Ferdinand de Brunswick a fait publier à Lunebourg le 13. de ce mois. „ Que la necessité exigeant qu'
„ on choisisse sans délai les jeunes gens
„ propres à porter les Armes, il est or-
„ donné à cette fin à tous Commissai-
„ res & Officiers &c. preposés à cet
„ effet, de faire en conséquence ce qui
„ est convenable, & à ceux qui n' ont
„ point encore envoyé la designation de
„ tous les Sujets de leurs baillages, de
„ le faire incessamment & conformement
„ à la formule donnée à cet égard par le
„ Baillif Chapuzeau muni à cet effet de
„ pleins-pouvoirs.

N. XII.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE

DU 11. FEVRIER 1758.

De Versailles, le 22. Janvier.

M. le Marêchal de Richelieu ayant desiré depuis longtems de repasser en France pour rétablir sa santé, S. M. a confié le Commandement de ses Armées d'*Allemagne* à S. A. S. M. le Comte de Clermont. Le choix, qu'Elle a fait d'un Prince de son Sang, d'ailleurs très recommandable par ses qualités & ses talents militaires, est un nouveau gage, qu'Elle donne à l'Empire de ses salutaires intentions pour le Corps *Germanique*. Ce General est muni d'amples instructions, sur les moyens de faire ressentir aux trois Religions établies dans l'Empire, la protection, qu'elles ont droit d'attendre du Garant du Traité de *Westphalie*, ainsi que sur certains autres objets concernant la discipline de ses Troupes, & l'éxécution de ses ordres pour la satisfaction des Etats bien-intentionnés, qui administrent quelques secours à ses Armées.

Le Roi a accompagné cette nomination des expressions les plus flateuses, & lui a donné entre autres pour Lieutenants-Généraux M. de *Contades*, M. de *Chevert*, & le Cómte *S. Germain*, trois Officiers d'un merite distingué. M. de *Contades* a été fait Gouverneur du *Fort-Louis*. Le Marquis de *Perreuse*, qui commandoit dans *Harbourg*, a été declaré Lieutenant-Général; & le Marquis de *Lugeac* a obtenû les honneurs de Commandeur de l'Ordre Militaire de *S. Louis*.

La Cour de *S. Petersbourg* va resserrer de plus en plus les liens d'amitié, qui l'attache à la nôtre. Elle vient de demander, que le Roi voulût bien être le Parrain de la Princesse dont Madame la Grande Duchesse est accouchée. Le Roi a enjoint à M. le Marquis de l'*Hopital*, de declarer, que S.M. étoit sensible à cet offre, & qu'Elle l'acceptoit avec une satisfaction égale à l'empressement, que l'Imperatrice avoit temoigné, & dont on s'empressera à cultiver l'amitié de plus en plus. Un Envoie Extraordinaire, qui doit partir incessamment pour *S. Petersbourg*, y doit réiterer ces assurances dans toutes les formes. Il n'est pas encore nommé; mais on croit, que ce sera le Chevalier de Douglas. Jeudi dernier, touts les Officiers, qui ont des charges de Ville, furent mandés chez M. le Controlleur Général des Finances. On croit, que c'est pour les prévénir sur une augmentation de finances, que le Roi se propose de faire sur leurs charges, telles, que celles sur les ponts, sur les boissons, la marée, la volaille, & autes denrées, qui entrent dans Paris, dont la plûpart des Officiers sont qualifiés de Controlleurs de ces marchandises, & desquels le nombre est considérable.

Le Roi a donné ses ordres pour faire passer le Rhin à 35. mille Hommes de ses Troupes, pour en renforcer ses Armées en Allemagne. L'Imperatrice Reine fait aussi faire des dispositions dans ses Etats Héréditaires, pour être en

état de commencer la Campagne de bonne heure, & ne pas se laisser prévenir. En attendant, nos Armateurs font des Prises très considerables sur les Anglois.

De Hannovre, le 27. Janvier. M. le Marêchal Duc de Richelieu, ayant obtenu la permission de S. M. de retourner à Paris, il partira aujourd'hui d'ici pour s'y rendre. M. le Duc de Fronsac son fils, & le Comte d'Egmont son beaufils, en sont déjà partis depuis quelques jours. M. le Lieutenant-Général, Marquis de Villemure, prendra *ad interim* le Commandement des Troupes à la place de Duc de Richelieu.

(Suite de l'Instruction ou avis de M. de Ligonier.)

On dit, que le Pays des environs est bas & marécageux: cette circonstance pourroit être d'un grand avantage à l'entreprise dont il s'agit, puisqu'alors les Troupes ne peuvent marcher en front par le plat pays, & qu'elles sont obligées de suivre les chaussées qui peuvent aisement être defenduës par des coupures & par des Redoutes.

Il est aussi absolument necessaire, que vous ayez une communication sûre entre le Camp & la Mer, d'où vous tirerez vos secours, & tout depend de là.

Cela posé, il n'y a rien à craindre pour les Troupes; un Corps qui vous sera inferieur n'osera risquer de vous approcher; & il est difficile d'assembler un Corps qui vous soit superieur sans que vous en soyés préalablement instruit; en tout cas, vous avez alors une retraite assurée vers vos Vaisseaux.

Il seroit très bon de tâcher de se procurer des Guides sur les lieux mêmes, & il faut pour cet effet les payer bien, pourvû qu'ils servent fidellement. Il y a dans cette Province bon nombre de *Protestants*, qui nous sont attachés, & qui peut être seroient bien aises de vous suivre.

Un coup de main d'abord à votre arrivée est ce qui paroit de mieux pour la réussite de cette entreprise: car les Ennemis se trouveront alors dans la plus grande confusion & dans une surprise extrême, qui ne leur donnera pas le loisir de former des dispositions. Si ce parti n'est point sur le champ jugé convenable, on peut encore réussir d'une autre maniere pour un coup de main. Dès que la Place aura été reconnuë de toutes parts, & des que vous aurés choisi l'endroit contre lequel vous voudrés diriger vos plus grands efforts: alors l'Ennemi voyant les Préparatifs d'une attaque dans les formes, portera son attention de ce côté & se dèfiera d'autant moins du coup de main.

C'est ainsi que *Bergen-op-Zoom* fut pris après un long Siège; c'est ainsi qu'on prit *S. Philippe* par Escalade après un Siège de 56. jours, quoique la Garnison fut de 3000. hommes.

Dans une place d'une étenduë aussi grande, que Rochefort, la necessité de diviser & de disperser une Garnison foible pourra vous faciliter quelque coup hardi.

De Munich, le 18. Janvier. Nous apprenons d'Italie, que les Troupes de Toscane avoient reçu ordre de se mettre en marche pour l'*Allemagne*; Et qu'elles formeroient un Corps de 8000. Hommes. On compte, que les Hongrois feront de grands efforts pour soutenir l'Imperatrice leur Souveraine, en considération des Privilèges, tant anciens, que nouveaux, que Sa Majesté Imp. leur confirmera. En attendant, Elle a fait acheter, de l'agrément de la Porte, en Moldavie, dans la Valachie, & autres Pais limitrophes. 4000. Bœufs, & 12000. Moutons pour la subsistance de ses Troupes.